



SAUMUR mag

avril 2017



LES
ZONES 30 ET DE RENCONTRE,
UN VRAI **MODE DE VIE !**


ZONE
30



Cahier
détachable
à l'intérieur

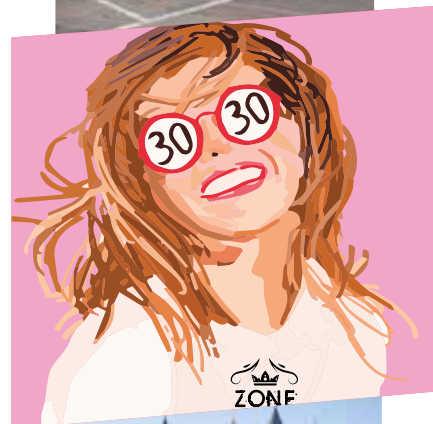
www.mysaumur.fr



habitat p 05



santé p 06



Cahier
défiable
Zone 30 et de
rencontre p 07



tourisme p 11



sports p 12



animation p 14



En ce début de printemps, la Ville de Saumur s'ouvre à nouveau aux manifestations de plein air. Après le SaumUrban Trail dont le succès s'amplifie année après année, c'est un grand week-end sportif qui est proposé à Pâques avec le Marathon de la Loire, qui

compte déjà un nombre important d'inscrits, des athlètes confirmés, des amateurs passionnés. Tous auront le plaisir de découvrir nos paysages de Loire et la qualité de notre environnement.

Ce sera aussi le traditionnel TIM (Tournoi International Minimes) organisé par le Saumur Loire Basket 49, réunissant dans un tournoi de haut niveau des jeunes basketteurs de plusieurs équipes européennes.

Ce sera comme chaque année, le traditionnel concours de voltige. Saumur, fière de sa tradition équestre est heureuse d'accueillir cette épreuve spécifique où des jeunes, là aussi, conjuguent talent et rigueur.

Ce sont là des moments de confrontations sportives et de rencontres amicales comme de partages fructueux entre des jeunes d'horizons différents au sein d'une Europe qu'ils auront à parfaire.

C'est aussi la Fête des Récollets entre les Ponts avec son lot de manèges et d'attractions foraines pour le plus grand plaisir des familles et des enfants, des jeunes et des autres. Là encore, ambiance et bonne humeur seront au rendez-vous.

Et se préparent le salon « Les Journées du Livre et du Vin » les 13 et 14 mai ainsi que le « Festival Jeunes Talents » le 20 mai prochain pour un moment privilégié de rencontre entre un public averti, des écrivains contemporains et des artistes en herbe.

Si toutes ces manifestations participent au dynamisme de la Ville de Saumur, notre collectivité est aussi soucieuse de l'aménagement de son territoire, de l'amélioration des conditions de travail des agents municipaux et de la sécurité des habitants.

Avec la ZAC de la Villa Plaisance, c'est un secteur d'habitat qui progressivement se met en place. D'autres espaces sur Saint-Lambert des Levées comme à Bagneux sont disponibles ou à l'étude.

De nouveaux équipements ont été acquis qui répondent à des besoins pour une gestion différenciée des espaces publics et apportent plus de confort d'utilisation.

Enfin, il est proposé un schéma de circulation des véhicules en harmonisant la sectorisation des zones 30, là où différents usagers doivent partager la voie publique.

Voilà ce que vous propose ce Saumur Mag. Je vous en souhaite une bonne lecture.

Jean-Michel Marchand,
Maire de la Ville de Saumur
Président de la communauté d'agglomération
Saumur Val de Loire



Venez Jouer

Du vendredi 19 au dimanche 21 mai, la ludothèque de la Maison de l'Enfance et le Service Petite Enfance/ Parentalité de la Ville de Saumur organiseront la 10^e édition de « Venez Jouer », manifestation festive et ludique.

Cet événement, entièrement gratuit, est ouvert à tous et à tous les âges. Les grands comme les petits pourront s'amuser avec des jeux traditionnels ou se divertir avec des nouveautés.

Cette année, « Le Mystère » plane autour de cet événement. Magie, jeux d'enquête, énigmes, charades, cachettes et plus encore... rythmeront ces trois jours. Mais Chut ! Pour plus de surprises et de mystère, gardons quelques secrets et donnons-nous rendez-vous dans le parc et dans la salle Martineau pour cette grande fête du Jeu.

« Venez Jouer » du 19 au 21 mai de 10h à 18h30, Salle Martineau, Saint-Lambert-des-Levées.



Contrôle annuel des poteaux incendie

Dans le cadre de la vérification annuelle du fonctionnement de la défense incendie, la Ville de Saumur va procéder à des essais de pression et de mesure de débit sur les réseaux de distribution (poteaux et bouches d'incendie).

Sur les communes déléguées de Saint-Hilaire-Saint-Florent et de



Appel aux saumurois pour les 50 ans du jumelage avec Verden

Le 19 juin, la Ville de Saumur fêtera les 50 ans du jumelage avec la Ville de Verden en Allemagne. A cette occasion, un double appel aux Saumurois est lancé pour recueillir leurs témoignages ou accueillir les citoyens de Verden.

Les Saumurois sont invités à transmettre leurs souvenirs sous la forme d'un texte d'une page accompagné d'une photo (en format jpeg, taille minimum de 1 Mo). Les témoignages reçus figureront dans une brochure éditée conjointement avec la Ville de Verden.

D'autre part, les Saumurois qui aimeraient héberger des citoyens de Verden lors de leur venue à Saumur à compter du 18 juin pour une durée approximative d'une semaine, sont invités à se manifester.

Si vous êtes intéressés, contactez le 02 41 83 30 12 ou relations internationales@ville-saumur.fr

Les animations fleurissent pendant les vacances de printemps !

Les services de la Ville de Saumur proposent un bouquet d'activités pour les prochaines vacances scolaires : « Tous à vos baskets » avec l'Ecole Municipale des Sports, balade dans le Château avec Ville d'Art et d'Histoire, chasse aux trésors dans les accueils de loisirs, concours de pâte à modeler à la Ludothèque, land art avec l'Ecole d'art, ...

Et surtout, n'oubliez pas l'incontournable défi lancé à tous les jeunes saumurois de 8 à 17 ans : le « Raid Sportif ». Cette course d'orientation à travers la ville est ponctuée d'épreuves sportives telles que tyrolienne, tir à l'arc, VTT, natation...

Retrouvez le programme complet sur www.mysaumur.fr Inscriptions au Guichet Famille.



Bagneux, la campagne d'essais et de purges des réseaux a débuté le 22 mars 2017 et se prolongera jusqu'à fin mai.

Ces mesures obligatoires sont destinées à vérifier que les poteaux et bornes répondent aux normes de débit exigées par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Maine-et-Loire.

Ces manœuvres pourront être à l'origine d'une turbidité passagère de l'eau. Ce phénomène ne présente pas de danger pour la santé. Il s'agit de la mise

en suspension de composés naturellement présents dans l'eau de type oxyde de fer qui se sont accumulés à l'intérieur des canalisations principales de distribution. D'autre part, la purge du réseau nécessitera de laisser certains poteaux ouverts pour laisser s'évacuer l'eau trouble du réseau.

Dans le cas où les perturbations persisteraient, merci de contacter le service clientèle de la SAUR au 02 44 71 05 50.

Hôtel de ville - Rue Molière - CS 54006
49408 Saumur cedex - Tél : 02 41 83 30 19
Directeur de la publication : Jean-Michel Marchand, Maire de Saumur
Rédacteur en chef : Jannick Vacher
Rédaction : Service Communication - Conception : Franck Fortuna
Impression : Imprimerie Loire Impression, Saumur
Tirage : 5 000 exemplaires
Reproduction totale ou partielle interdite

ISSN 1279-2934
Dépôt légal à parution

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux...

De plus en plus de personnes nous suivent sur la page Facebook «MairiedeSaumur», plus de 30 000 vues et 477 partages pour notre dernière vidéo, alors, n'hésitez pas à liker, commenter et partager avec eux.

Retrouvez vos rendez-vous "Près de chez vous" sur notre chaîne Youtube.

Cinq mois maintenant que nous vous présentons les commerçants qui s'installent dans la ville. Vous pouvez voir ou revoir une quarantaine de témoignages et il y en aura d'autres ! Alors abonnez-vous et découvrez de nouvelles saveurs, de nouvelles tendances déco, vêtements, coiffures... Près de chez vous.



Et pour le plaisir des yeux, la Ville de Saumur lance son **instagram** et vous invite non seulement à nous suivre en images, mais aussi à participer !

Envoyez-nous vos plus belles photos, les plus ludiques, drôles ou encore insolites par mail sur communication@ville-saumur.fr Les meilleures seront publiées sur notre compte.



Espace citoyens

Vous avez besoin d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport ?

Depuis le 1er mars, les cartes nationales d'identité sont biométriques.

Comme pour les passeports, il faut vous rapprocher d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour établir vos papiers d'identité.

La Mairie de Saumur fait partie des villes pouvant les délivrer.

Pour cela, nous vous invitons à prendre rendez-vous en ligne sur notre espace citoyens (www.ville-saumur.fr), par téléphone au 02 41 83 30 76 ou directement au guichet des Affaires Générales de la Mairie de Saumur.

Le site <https://ants.gouv.fr> facilite la préparation de votre dossier. Une fois vos informations complétées, vous pourrez soit imprimer votre dossier, soit obtenir un numéro pour que le service des Affaires Générales retrouve toutes vos informations.

Petit plus de ce site : vous n'êtes pas obligé de créer un compte ! Si vous possédez un compte «impots.gouv», un compte «améli» ou encore un compte «La Poste», cliquez sur «S'identifier avec FranceConnect»... Votre formulaire sera pré-rempli, il n'y aura plus qu'à relire !



Transport solidaire : c'est parti !

Vous souhaitez aller à un rendez-vous, visiter un parent... mais vous n'avez pas de moyen de locomotion et vos finances ne vous permettent pas de faire appel aux prestataires privés ! Pensez au transport solidaire ! Vous avez un véhicule, et quelques heures disponibles ! Devenez chauffeur bénévole ! En effet, pour aider les personnes en difficultés financières et pallier la baisse de la mobilité, le CCAS de la Ville de Saumur propose le « transport solidaire ». Les personnes intéressées par ce dispositif (futurs bénéficiaires ou chauffeurs) sont invitées à contacter le CCAS.

CCAS
7 rue des Patenôtriers à Saumur
02 41 83 31 62
actionsociale@ville-saumur.fr



Le microcrédit concrétise vos projets

Vous voulez financer un projet ou faire face à une urgence mais votre banque vous refuse un crédit. Le microcrédit personnel est peut-être la solution. Pour plus d'informations, contactez le CCAS.

CCAS
7 rue des Patenôtriers à Saumur
02 41 83 31 62
actionsociale@ville-saumur.fr

habitat

Sophie Anguenot - Adjointe déléguée à l'urbanisme, au patrimoine, au secteur sauvegardé, à la transition énergétique et au projet de rénovation Urbaine (PRU)



Emménager à la Villa Plaisance

Dans un vaste écrin de verdure, et à proximité immédiate du centre-ville, la Villa Plaisance, d'une surface de près de 2,9 hectares, offre un programme de logements variés, favorisant des volumétries plus compactes, et une nouvelle mixité des formes urbaines et sociales.

Le programme initial prévoyait la réalisation, à terme, de 55 logements dont 26 lots libres de constructeurs, 12 habitations en locatif social et 17 maisons groupées. Le site est déjà habité, avec près de 15 logements occupés, mais il reste encore des terrains en vente.

Afin d'accélérer la commercialisation de ce secteur, le programme Villa Plaisance bénéficie d'un ensemble de mesures volontaristes :

· une modification du programme de

construction, afin de s'adapter à la demande : le nouveau programme prévoit désormais 33 terrains à bâtir (24 restent disponibles à la vente), 17 logements locatifs sociaux (1 programme de 7 logements réalisés ; 2 programmes de 4 et 6 logements sont à l'étude), et 4 maisons en location-accession (programme d'Anjou Atlantique Accession qui devrait être mis en commercialisation à partir du second semestre 2017).

· une baisse des prix de 7% en moyenne qui devrait inciter les futurs

acheteurs à se manifester rapidement (les terrains se vendent à partir de 22 900 €).

· un assouplissement du cahier de prescriptions architecturales, afin d'alléger les contraintes de constructions de plus en plus pregnantes dans le domaine.

Un coin de nature en ville

Ce programme se veut en accord avec le Grenelle 2 de l'environnement. De nombreux espaces verts et un parc à l'entrée sont

prévus sur une surface d'un demi-hectare, soit près du quart de la superficie du site.

Le nouveau quartier se présentera comme une succession de petits hameaux avec des paysages de qualité et de petites places pour créer des lieux de vie. Espaces privés et espaces publics seront répartis harmonieusement pour favoriser la détente et les futures habitations seront orientées plein sud.



Prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques

La Ville de Saumur s'est engagée dans une démarche de lutte contre les problèmes musculaires et les maladies professionnelles, afin d'améliorer les conditions de travail de ses agents et d'accroître leur productivité. Pour cela, la Direction des Moyens Techniques vient d'acquérir de nouveaux matériels qui permettent de répondre plus facilement aux missions d'entretien.

Un robot débroussaillieur est maintenant en service pour le broyage des terrains herbeux et des ronciers. Il permet de faucher, débroussailler et facilite l'entretien des terrains les plus difficiles, cela en toute sécurité ! Il supprime les risques de chute sur les terrains accidentés. L'agent n'est plus confiné dans une cabine de tracteur avec un risque de torsion du buste, au contraire l'opérateur commande le matériel à distance à l'aide d'une console.

Autre robot, pour la tonte des terrains de sport. Ce robot fonctionne en permanence suivant une programmation bien définie tenant compte de l'utilisation du terrain. Il recharge ses batteries en toute autonomie sur une base adaptée. Ce matériel doit permettre de réduire les déplacements par la route des tondeuses thermiques. Avant, il fallait compter environ 1h pour le déplacement aller-retour en tondeuse autoportée thermique. On gagnera ainsi en temps et en productivité.

Les agents des services techniques ont aussi maintenant à leur

disposition un lapidaire électrique ; tronçonneuse à enrobé ou pavé.

Ce matériel moins bruyant, moins lourd, permet la réalisation des travaux de terrassement et d'aménagement extérieur.

Des matériels mais également des formations

Afin de réduire les Troubles Musculo-Squelettiques, un déboucheur électrique est en service pour déboucher des canalisations.

La Ville a également financé l'achat de trois désherbeurs thermiques, pour supprimer l'utilisation des pesticides. Fonctionnant au gaz avec une bouteille installée sur un chariot à trois roues et équipé d'une lance spécifique, ils permettent à l'opérateur le brûlage des adventices indésirables sans avoir à supporter le poids de la bouteille de gaz.

D'autres matériels ont été acquis comme trois réciprocatours pour le débroussaillage à dos anti-projections. Trois grues ; une pour chaque équipe, permettront aux opérateurs de monter des charges relativement

lourdes dans les camions jusqu'à 400 kg. Trois supports de taille haie, dit « Trompes d'éléphant » permettront, grâce à un harnais dorsal, équipé d'une potence sur laquelle on suspend le taille haie, de répartir le poids de la machine non plus sur les bras de l'opérateur, mais sur les épaules et le dos. Enfin, une brosse de désherbage assurera le nettoyage des caniveaux et pieds de murs. Cette machine thermique, automotrice avec bras de désherbage permet à l'opérateur d'être assis.

L'ensemble de ces matériels a été acheté sur l'enveloppe dédiée à la lutte contre les problèmes musculaires. Le montant de cette enveloppe était de 100 000 €.

Enfin, sur l'enveloppe investissement matériel 2016, la Ville de Saumur a remplacé un camion de 14T (82 000 €) et une balayeuse de voirie 4,2m³ équipée d'un bras renforcé de désherbage (150 000 €).

Des formations «gestes et postures» ont aussi été et seront délivrées en interne pour apprendre aux agents à mieux gérer l'utilisation des différents matériels.



LES ZONES 30 ET DE RENCONTRE, UN VRAI MODE DE VIE !



La Ville de Saumur souhaite redonner vie à ses rues. En effet, depuis plusieurs années, la voiture a pris le «pas» sur le piéton, sur l'humain. Ce qui était vu comme un progrès par nos contemporains ne l'est plus et n'a plus de raison d'être aujourd'hui ! Que l'on soit automobiliste, piéton, cycliste,... chacun se doit de profiter de l'espace urbain, en parfaite harmonie et dans le respect de tous.

C'est pourquoi en relation étroite avec le Conseil des Sages, la Ville de Saumur veut changer les choses, en mettant en place dès avril prochain, dans différents lieux de la ville, des zones 30 et/ou de rencontre. Ces espaces viendront compléter ceux existant déjà dans le centre-ville et dans certains quartiers résidentiels.

Nos objectifs sont simples :

- Sécuriser les usagers les plus vulnérables, en l'occurrence les piétons, en particulier les enfants, les personnes à mobilité réduite et les cyclistes.
- Inciter les citoyens à privilégier la marche et le vélo.
- Pacifier la ville, la rendre plus conviviale.
- Réduire le bruit et la pollution.

LE QUARTIER DES PONTS

C'est le quartier des ponts qui va connaître en premier ces changements importants. Seule l'artère principale (avenue du Général de Gaulle) restera à 50 km/h.

De chaque côté, d'Offard à Millocheau, les rues passeront en zone 30, sauf quai du Marronnier où sera instaurée une zone de rencontre.

Ensuite suivront de nombreux secteurs de la Ville.

Ces changements s'accompagneront évidemment d'une adaptation de la conduite des automobilistes.

La règle de la priorité à droite deviendra de rigueur à tous les croisements de ces nouvelles zones.


ZONE 30

LES ZONES DE RENCONTRE,

QU'EST-CE QU'UNE ZONE DE RENCONTRE ?

Aménagée sur une rue, une place ou un ensemble de rues, la zone de rencontre est un espace partagé entre tous les usagers. On la trouve souvent dans les centres historiques, les lotissements sans trottoir, les lieux de correspondance de transports en commun. La signalisation y est peu présente.

Une zone de rencontre repose sur quatre règles fondamentales :

- 1- la priorité aux piétons
- 2- la limitation de vitesse à 20 km/h
- 3- le stationnement autorisé uniquement sur les emplacements matérialisés
- 4- la circulation des cyclistes dans les deux sens (sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police)

Je suis piéton si je me déplace à pied, en trottinette, en rollers ou en fauteuil roulant.

QUELS AMÉNAGEMENTS DANS UNE ZONE DE RENCONTRE ?

- Aux carrefours, pour modérer la vitesse, le principe général est la règle de la priorité à droite.
- L'espace est aménagé de manière à favoriser la mixité entre tous les usagers, il n'y a pas de trottoir.
- Par le jeu des matériaux et des couleurs, l'image traditionnelle de la rue est modifiée et l'automobiliste adapte naturellement sa conduite.

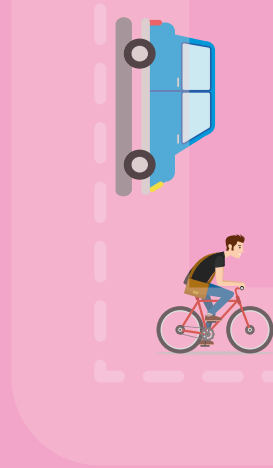
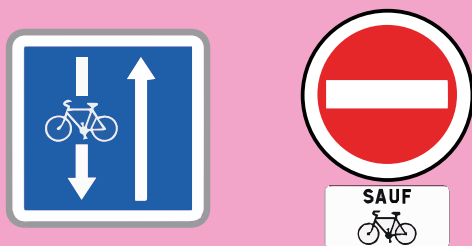
COMMENT SE REPÉRER ?

Grâce aux panneaux réglementaires, reconnaître une zone où les rues sont limitées à 20 km/h pour tous les usagers, c'est simple !



Et pour moi, cycliste, quels changements ?

Des voitures qui roulent moins vite, c'est aussi plus de sécurité et de place pour moi. Dans certaines rues à sens unique pour les voitures, je peux circuler à double sens. Les espaces concernés sont identifiés par deux panneaux.



LES ZONES 30,

QU'EST-CE QU'UNE ZONE 30 ?

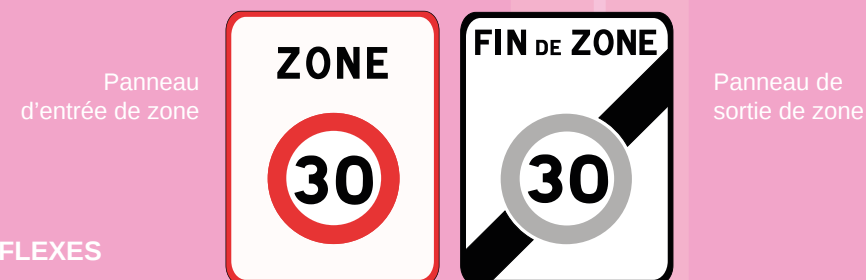
La zone 30 est une rue ou un ensemble de rues où la vitesse est limitée à 30 km/h. Elle apporte une meilleure cohabitation de tous les usagers de l'espace public. Elle facilite les modes de transport non motorisés sans bannir pour autant l'automobile. On la trouve dans les rues résidentielles, les rues avec des commerces de proximité, des rues de distribution de quartier.

QUELS AMÉNAGEMENTS DANS UNE ZONE 30 ?

Aux carrefours, pour modérer la vitesse, le principe général est la règle de la priorité à droite. Pour faire respecter la limitation de vitesse, des aménagements tels que des chicanes, des surélévations sont généralement mis en œuvre.

COMMENT SE REPÉRER ?

Grâce aux panneaux réglementaires :



LES BONS RÉFLEXES

Si je suis piéton, (je me déplace à pied, en trottinette, en rollers ou en fauteuil roulant), je ne suis pas prioritaire sur la chaussée et dois circuler sur les trottoirs. Sauf s'il existe un passage piéton à moins de 50 m, je peux traverser en tout point de la chaussée après m'être assuré de pouvoir le faire en toute sécurité.

Si je suis automobiliste, motard ou cyclomotoriste, je cède la priorité au piéton lorsqu'il a commencé sa traversée.

Et pour moi, cycliste, quels changements ?

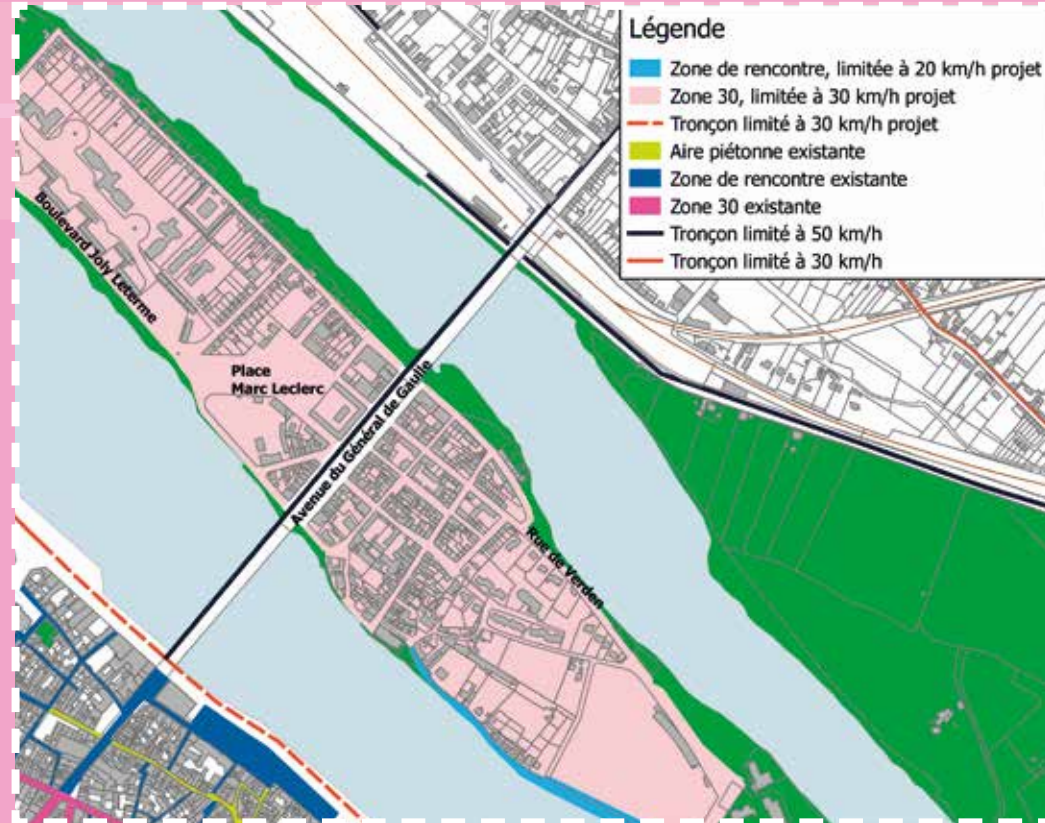
Des voitures qui roulent moins vite, c'est aussi plus de sécurité et de place pour moi. Dans certaines rues à sens unique pour les voitures, je peux circuler à double sens. Les espaces concernés sont identifiés par deux panneaux.



Panneaux d'entrée ou de sortie des rues où les cyclistes peuvent circuler en double sens



LE QUARTIER DES PONTS



LES FUTURES ZONES 30 ET DE RENCONTRE SUR SAUMUR



tourisme



Jackie Goulet - 1^{er} Adjoint au Maire délégué à la redynamisation de la Ville, aux commerces, à l'artisanat, au stationnement, à l'éclairage public et aux animations

Le château de Saumur encore plus haut !

Accueillir encore plus de visiteurs qu'en 2016, c'est l'objectif de la Ville de Saumur.



Enfin, les visiteurs pourront profiter pleinement du lieu puisqu'ils auront la possibilité de pique-niquer dans les jardins, à l'ombre des tilleuls (tous les midis du 15 juin au 15 septembre).

Bien sûr, l'accès au belvédère qui permet de découvrir un panorama exceptionnel sur la ville et la Loire ainsi que les soirées «cinéma en plein air» seront reconduits. Mais le Château-Musée c'est aussi et surtout, de superbes collections à découvrir ou à redécouvrir.

Alors n'attendez pas, procurez-vous dès maintenant un Muséo

Pass ! Il vous permettra de venir aussi souvent que vous le souhaitez, en famille ou avec vos amis, afin de profiter de toutes ces prestations.

Le château ouvre ses portes au public le 1er avril.

 www.chateau-saumur.fr



Avec le Muséo Pass, bénéficiez d'un accès illimité à 5 sites d'exception pour seulement 10€ par an (en vente à l'accueil du château et de la mairie).

L'an passé, le site touristique le plus emblématique de Saumur a connu une belle progression en accueillant 84 700 visiteurs, soit une hausse de fréquentation de 3,75%. C'est en proposant de nouvelles prestations qui ont séduit le public, tel que l'accès au belvédère, et en engageant des partenariats avec notamment CroisiEurope, Comitéo et Anjoubus que le Château-Musée a obtenu ces résultats.

La boutique présentait aussi une hausse de son chiffre d'affaires de 3,51%. Rien de surprenant puisque les produits qui y sont vendus, sont de qualité et fabriqués en France ou en Europe. La gamme est large et correspond à tous les pouvoirs d'achat puisqu'elle s'étend du magnet à 3 € au foulard en soie à 120 €.

C'est bien, mais la Municipalité souhaite faire encore mieux en 2017 et propose des nouveautés.

Ainsi, un livret-jeu « Enquête au Château de Saumur » sera remis au jeune public pour découvrir le château en s'amusant (à partir du 15 juin). L'association « Le trésor des Ducs d'Anjou », sous la direction d'Aurélien Derussé, présentera « Le songe du roi René », un nouveau spectacle mêlant la danse et le mime (spectacle de 30 mn proposé à 12h et 16h, tous les jours, du 15 juillet au 15 août).



En Avril et mai, tous en short et baskets

Tous en piste pour le marathon de la Loire

Plus de 8 000 sportifs sont attendus le dimanche 16 avril à Saumur pour ce qui pourrait devenir l'une des plus importantes courses du département. Au programme, quatre épreuves mythiques et inédites, dont le tout premier Marathon de la Loire. Le départ sera donné devant la mairie.

42.195 km, c'est la distance que devront parcourir les athlètes inscrits sur l'épreuve phare « Le Marathon ». Les participants courront en bord de Loire, sur un parcours touristique entre Saumur et Les Rosiers-sur-Loire avec un dénivelé de 43 m. Anciens villages de mariners, troglodytes, ce défi sportif permettra de découvrir les plus beaux sites ligériens.

Trois autres épreuves sont également proposées. La course « Le relais » permet de courir en duo les 42 km entre Saumur, Les Rosiers-sur-Loire avec un relais à Saint-Clément-des-levées. « Le combiné » en équipe réunit une épreuve de course à pied et une de canoë sur 30 km, dont 12 sur la Loire. Enfin, « les Foulées » permettront une découverte sur une distance de 10 km.

La manifestation est organisée par l'agence événementielle L.E.O., en collaboration avec le comité Départemental d'Athlétisme du Maine-et-Loire et le Club d'Athlétisme du Pays Saumurois. Et parce que la fête ne serait pas complète sans quelques animations et un village sportif, une scène sera installée place de la République. Le Village marathon est ouvert gratuitement à tous. 80 professionnels du monde de la course à pied y seront présents ; des équipementiers, des spécialistes de bien-être, de la santé ; des entraîneurs...

Tout au long de la journée se succéderont des musiciens, des chanteurs et danseurs. Il sera également possible de participer à des séances d'entraînement, d'étirement, de préparation physique ou encore de yoga, le tout encadré par des coachs spécialisés.

Pour que la fête soit plus belle, la circulation sera déviée des deux bords de la Loire. De Saumur à Gennes-sur-Loire et de Saumur aux Rosiers-sur-Loire, la route sera réservée aux coureurs et interdite aux voitures une partie de la journée.



www.marathon-loire.fr



Tous en jambe le 21 mai !

Après le marathon de la Loire, les sportifs ont rendez-vous le dimanche 21 mai pour le 1er Triathlon organisé au coeur de la ville. Cette fois ce sont 4 épreuves qui vous sont proposées.

En premier, le circuit XS avec un enchaînement de 350 m de natation, 10 km de vélo et 2,5 km de course à pied.

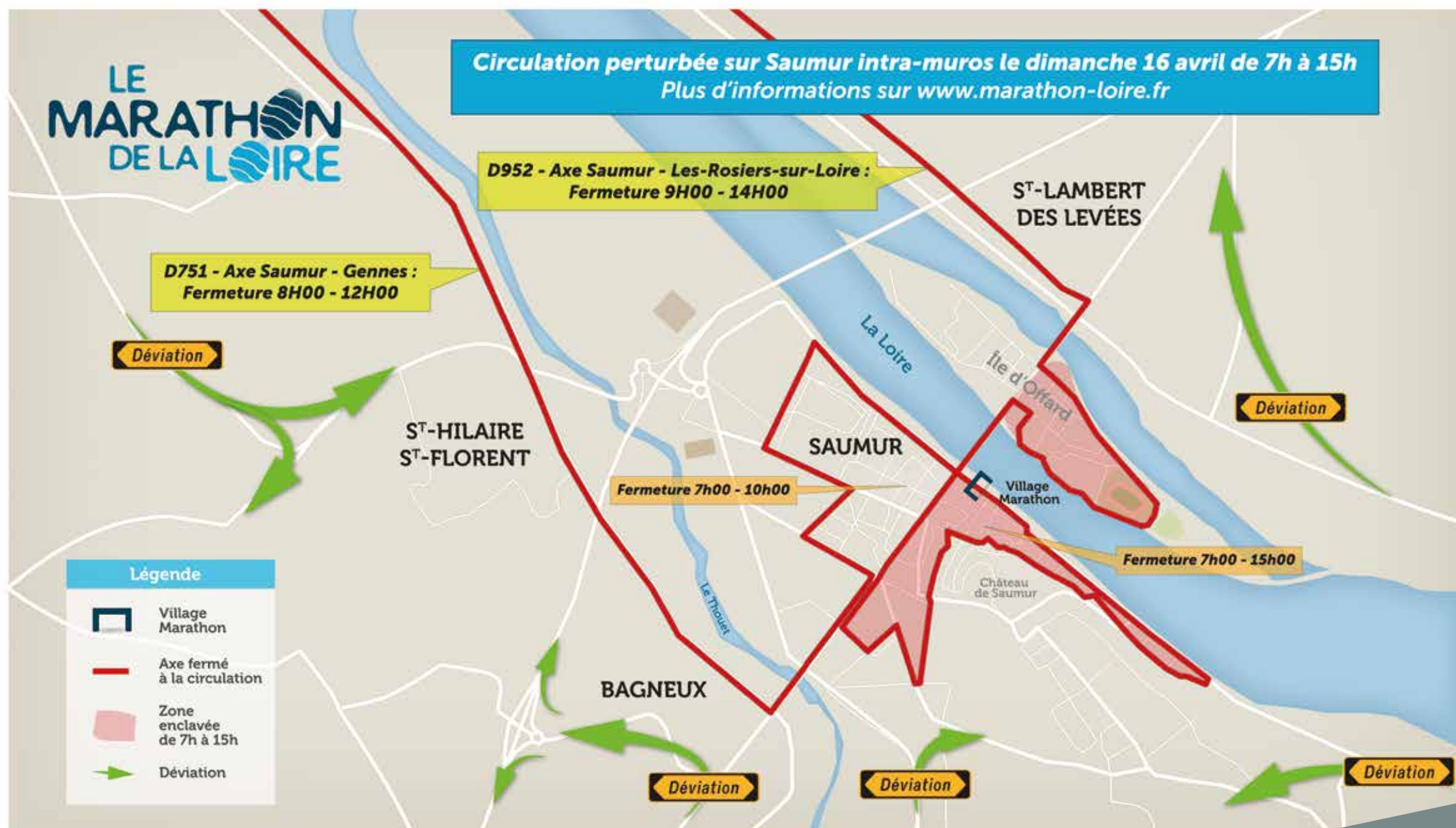
Le circuit S, avec 750 m de natation, 20 km de vélo - 5 km de course à pied. La formule en relais sur l'un des deux formats précédents.

La formule duathlon enfants avec deux parcours courses à pied, vélo pour les 8/11 ans et 10/13 ans.

Le rendez-vous est donné au Plan d'eau de Millocheau (entre les ponts).



<http://triathlonsaumur.wixsite.com/triathlonsaumur/inscriptions>





Le Festival Jeunes Talents 2017

Depuis 2012, on appelle Festival Jeunes Talents, un rendez-vous festif qui se déroule sur la place de la République à Saumur. Il aura lieu cette année le samedi 20 mai 2017.

Amandine, Hachmir, Juliette, Jonathan, Madison, en service civique avec Unis-Cité, Ludmilla et Théo, étudiants au Lycée Duplessis-Mornay et Florian, Saumurois, étudiant sur Angers, sont les nouveaux organisateurs volontaires de l'édition 2017 du Festival. La mission de ce Comité Jeunes talents est coordonnée par le service Démocratie Participative de la Ville de Saumur.

Les chargées de communication du Comité Jeunes Talents témoignent de leur engagement :

Juliette : « c'est important pour moi de m'impliquer dans un projet de la Ville, créer un événement à mon image et pouvoir réaliser quelque chose de mes propres mains, partager, échanger et apprendre, dans le cadre d'un futur projet professionnel, comment s'organise un événement ».

Amandine : « ce projet représente un rêve qui, au fur et à mesure, devient réel. Quand le festival aura lieu, nous pourrions nous dire que

nous l'avons fait avec l'aide de la Ville et pour la Ville. C'est une grande satisfaction de pouvoir mener un projet du début jusqu'à la fin ».

Cet événement est entièrement imaginé et conçu par les jeunes. Il vise à mettre en valeur leurs savoirs dans les domaines artistiques, culturels, sportifs et professionnels. Ainsi, depuis le mois de novembre 2016, les membres du comité ont engagé un travail d'inventaire des savoir-faire des jeunes saumurois en allant à la rencontre des acteurs locaux de la jeunesse.

L'appel à candidatures est ainsi lancé pour 2017.

Si vous avez entre 14 et 25 ans, n'hésitez plus, allez rencontrer le Comité Jeunes Talents pendant leurs permanences au 5 rue Corneille, les mercredis et jeudis de 9h à 17h. Vous pouvez aussi les joindre au 02 41 83 30 80 ou par mail : festival-jeune-talent@outlook.fr.

Et si vous êtes prêt à proposer une démonstration sur scène ou dans le village des savoir-faire, vous pouvez compléter le formulaire sur



www.mysaumur.fr
mots clé : Festival Jeunes Talents

Au programme :

Les premiers retours de candidatures laissent présager un programme dense et varié. Vous y trouverez des animations dans de nombreux domaines mais également de quoi vous régaler à l'espace restauration. Le programme détaillé sera diffusé fin avril, mais retenez déjà la nouveauté 2017, un pique-nique géant dès 19h00, suivi des concerts en soirée.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le service Démocratie Participative au 02 41 83 30 68.



Pour mieux vivre la Ville

Si les transports sont de la compétence de la Communauté d'Agglomération «Saumur Val de Loire», les conditions de déplacements restent de la responsabilité de la Ville de Saumur. C'est pourquoi, pour renforcer la sécurité sur la voie publique, nous organisons les zones à vitesse modérée, des «zones 30» qui permettent une circulation partagée entre voitures, cyclistes et piétons. C'est ce qui est en place sur le secteur du Petit Caporal, entre les Ponts et c'est ce que nous prévoyons pour l'aménagement futur du quartier de la Croix Verte.

Nous développons les déplacements doux avec très prochainement la mise à disposition de vélos. La Communauté d'Agglomération vient d'en acheter.

Des trottoirs partagés entre cyclistes et piétons seront aménagés comme sur les Hauts Quartiers et au Chemin Vert. Nous favorisons les transports en commun avec des lignes plus fluides et en aménageant des quais-bus répondant à la loi sur l'accessibilité pour en faciliter l'usage aux personnes à mobilité réduite. Le programme de réfection des places Bilange et Roosevelt répond à cette préoccupation. Les travaux de la rue Saint-Nicolas classée en «zone 20» limitant la place de la voiture et priorisant les piétons permettent de confirmer la satisfaction partagée des commerçants, des restaurants en particuliers, comme des usagers. Quant à la place Saint-Pierre, soyons assurés qu'avec le retour des beaux jours, piétons et cyclistes en apprécieront la qualité et ce sera un point de rencontre appréciée des Saumurois et des touristes.

Mais circuler en ville, c'est aussi pouvoir y stationner. Après la réfection du parking des Halles et l'adaptation de l'ascenseur pour accéder à la place Saint-Pierre, nous retrouverons les emplacements nécessaires pour la vitalité des commerces. Pendant les travaux, des places restent disponibles au parking Fourier.

Avec l'abandon du stationnement sur une partie des quais, la contrainte reste forte pour certains, mais nous disposons de parkings gratuits place Marc Leclerc et au Chardonnet. Et la Ville propose 2 000 places gratuites, 250 en «zone bleue» et 1 000 payantes.

La loi sur la dépenalisation du stationnement va évoluer au 1er janvier 2018. Nous travaillons à de nouvelles dispositions avec d'autres villes. Que ceux qui pensent que la gratuité est la solution s'interrogent sur une situation qui verrait des voitures ventouses s'installer partout, supprimant les places de proximité pour les riverains et empêchant la rotation nécessaire aux activités commerciales.

Pour répondre à ces problématiques de circulations douces sécurisées, de vitesse modérée, de transports en commun facilités, d'espaces piétonniers, de stationnements réaménagés, de rues refaites et d'accessibilités conformes, nous avons inscrit 1,6 M€ au budget 2017.

Les élus d' « Agir pour tous »
majorite.municipale@ville-saumur.fr

Dans quelques semaines, les Français tourneront définitivement la page du désastreux mandat de M. Hollande, qui ne trouve plus grâce aux yeux de personne. Plus que jamais, ils vont avoir

entre leurs mains l'avenir de la France. Au moment crucial de mettre leur bulletin dans l'urne, ils devront choisir entre l'isolationnisme insensé et le populisme des extrêmes de droite et de gauche, entre l'utopie du revenu universel du candidat socialiste, entre les incantations «farouches» d'un illusionniste attrape-tout, ex-conseiller et ex-ministre du président sortant, qui ose se prétendre indépendant alors que chaque jour démontre un peu plus son étroite dépendance des amis de M. Hollande, et le projet concret et réaliste patiemment construit et argumenté par le candidat de la droite et du centre. Le seul projet capable de réduire les déficits, de diminuer la dette, de contrôler l'immigration, de mettre fin à la glissade mortifère de notre pays, de lui rendre sa fierté et de le replacer au premier rang des grandes nations occidentales. Le choix de la raison !

Les élus de « Saumur en mouvement »
michel.apchin@ville-saumur.fr

Pour ceux qui sont convaincus que le pays est bloqué, qui ont le goût du travail, du progrès, du risque, qui vivent pour la liberté, l'égalité, l'Europe alors choisissez E M.

L' élu de « Rassemblons nos énergies »
didier.philippe@ville-saumur.fr

Je souhaite porter la voix des Saumurois inquiets de leur avenir.

L' élu de « Saumur Bleu Marine »
patrick.morineau@ville-saumur.fr

Agenda

AVRIL

SAMEDI 1^{ER}

Ouverture du Château-Musée
02 41 40 24 40.
www.chateau-saumur.fr

MARDI 4

Cordes et voix magiques d'Ukraine - concert
À 20h30 à la chapelle Notre-Dame-des-Ardilliers.
Réservations : Office de Tourisme du Saumurois
02 41 40 20 60

VENDREDI 7



Open de la Cité
08h30, stade de l'île Offard
02 41 83 65 91

SAMEDI 8 ET DIMANCHE 9



Fête Foraine
place Marc Leclerc sur l'île d'Offard de 14h à 23h.

SAMEDI 8, SAMEDI 15

Présentation du Cadre noir de Saumur
10h30, Grand Manège de l'E.N.E. à Saint-Hilaire-St-Florent.

MERCREDI 12

Devenons des musiciens en herbe
Sortie nature avec la LPO, de 14h30 à 16h.
Réservation au 02 41 67 18 18 ou 06 70 64 21 39.

Inauguration de l'exposition sur le centenaire de l'apparition des chars de combat : « Le choc et le feu »
15h00, musée des Blindés.

VENDREDI 14 AU DIMANCHE 16



Concours de Voltige International de Saumur
Manège des Ecuyers
Comité Equestre,
02 41 67 36 37

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16



Tournoi International Minimes
Tournoi de Basket international.
<https://timsaumur49.wordpress.com/presentation-de-saum>

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16

Portes Ouvertes aux Caves veuve Amiot
02 41 83 14 14,
www.veuveamiot.fr

DIMANCHE 16

Marathon de la Loire
www.marathon-loire.fr

DIMANCHE 16 ET LUNDI 17

Ateliers sculpture sur tuffeau
À l'issue de la visite de Pierre et Lumière, ateliers d'initiation à la sculpture sur tuffeau pour enfants.
Pierre et Lumière,
02 41 50 70 04,
www.pierre-et-lumiere.com

VENDREDI 21, SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23

Le printemps des Ecuyers
Gala du Cadre noir
Réservations : Office de Tourisme du Saumurois
02 41 40 20 60

VENDREDI 28

Soirée d'observation du ciel
21h à 23h à l'aérodrome de Terrefort à St-Hilaire-St-Florent.
Astronomes Amateurs du Saumurois, 06 71 57 77 20.

VENDREDI 28, SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30

Salon «Prestige de Loire»
Salon d'artistes peintres et sculpteurs au théâtre Le Dôme

DIMANCHE 30

Ateliers sculpture sur tuffeau
À l'issue de la visite de Pierre et Lumière, ateliers d'initiation à la sculpture sur tuffeau pour enfants.
Pierre et Lumière, 02 41 50 70
www.pierre-et-lumiere.com

MAI

JEUDI 4, JEUDI 11, JEUDI 18

Présentation du Cadre noir de Saumur
10h30, Grand Manège de l'E.N.E. à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

DIMANCHE 7

Ateliers sculpture sur tuffeau
À l'issue de la visite de Pierre et Lumière, ateliers d'initiation à la sculpture sur tuffeau pour enfants. 02 41 50 70
www.pierre-et-lumiere.com.

VENDREDI 12, SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14

Exposition Clip'Art
Salle Joly Leterme, Mairie de Saumur.
06 88 19 70 95.

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14

Les Journées du Livre et du Vin
<https://livreetvin.com>

VENDREDI 19 MAI

Fête des voisins
Kit de communication à retirer à partir du 25 avril.
Renseignements : 02 41 83 30 68

VENDREDI 19, SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MAI

Venez Jouer
www.mysaumur.fr

SAMEDI 20

Festival Jeunes talents
Place de la république

Nuit européenne des Musées
Visitez gratuitement les musées de Saumur en nocturne :
Château de Saumur, Musée du moteur, Musée de la cavalerie (2€), Musée des blindés

DIMANCHE 21 MAI



Triathlon de Saumur
<http://club.quomodo.com/saumurteamtriathlon>

POUR PLUS D'INFOS : RENDEZ-VOUS SUR WWW.MYSAUMUR.FR ET NOS RESEAUX SOCIAUX

